

B.E.P.A.

Brevet d'Études
Professionnelles Agricoles

Option :

« ACTIVITES
HIPPIQUES »

spécialité : entraînement du
cheval de compétition

support : sports équestres
trot
galop

par

APPRENTISSAGE

Pour tous renseignements :

**Centre de Formation
d'Apprentis**

Route d'Essay
B.P. 04
61500 SEES

Tél. 02.33.28.12.48
Fax. 02.33.28.19.18

Conditions d'entrée

Sur titres et entretien avec un jury

- être âgé de 15 à 26 ans
- titulaire d'un C.A.P. ou sortir de 3^{ème} minimum
- avoir de préférence, un niveau équestre galop 6 (pour l'option sports équestres)
- signer un contrat d'apprentissage
- être fortement motivé par les métiers du cheval.

Études

Deux années

Formation en alternance

1 200 heures au C.F.A. soit 34 semaines

60 semaines en entreprise

10 semaines de congés payés.

Diplôme

Brevet d'Études Professionnelles Agricoles niveau V

Débouchés

Les connaissances pratiques et théoriques acquises au cours des deux années permettent une insertion rapide et efficace au sein de diverses entreprises dans les métiers du cheval :

- centres équestres,
- haras et centres privés pour la valorisation des produits,
- entraîneurs,
- possibilité de poursuivre la formation vers un BAC PRO C.G.E.A. options : Production du Cheval ou Productions Animales.

Architecture du B.E.P.A. « Activités Hippiques »

Spécialité : Entraînement du Cheval de Compétition

Modules d'enseignement généraux : 621 heures

G1	G2	G3
Expression, communication et pratique de la langue française	Pratique d'une langue étrangère	Le corps et les activités physiques
172,5 h	103,5 h	69 h
G4	G5	G6
Vie sociale, civique et culturelle	Initiation à la vie contemporaine	Mathématiques et traitement de données
69 h	69 h	138 h

* Modules et horaires communs à tous les BEPA

Modules du secteur professionnel : 241,5 heures

S1	S2	S3
La filière cheval	La matière et le vivant	Connaissance du cheval
69 h	103,5 h	69 h

Modules de la spécialité professionnelle :

P1	P2
Fonctionnement et résultats d'un système d'entraînement	Conduite d'un processus d'entraînement et d'exploitation du cheval de course ou du cheval de compétition (dont pratique encadrée)
69 h	207 h

Module d'adaptation régionale (MAR) : 34,5 h

Module d'initiative locale (MIL) : 34,5 h

Rapport de stage